

SUJET

2020-2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Première Générale

ÉVALUATIONS COMMUNES

Classe de première

Voie générale

Tronc commun

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Épreuve commune de contrôle continu

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Première partie : question problématisée (sur 10 points)

Comment la métropolisation modifie-t-elle les territoires urbains à l'échelle d'une agglomération ?

En vous appuyant sur un ou plusieurs exemples de métropoles, vous montrerez que les métropoles concentrent les populations et les activités, et que les contrastes entre leurs différents territoires s'accroissent.

Deuxième partie : analyse de document (sur 10 points)

En analysant le document (page suivante), vous aborderez la complexité et l'ambiguïté des relations entre le Roi et la Nation à partir de 1789.

L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document : Caricature de Louis XVI réalisée en Juin 1792 et destinée au peuple parisien



Note explicative 1 :

Le 20 juin 1792, une manifestation populaire est organisée à Paris à l'initiative des Girondins le jour anniversaire du serment du Jeu de paume. Lors de cette journée, le peuple parisien envahit le palais des Tuileries : le roi accepte de coiffer le bonnet phrygien et boit à la santé de la Nation.

Note explicative 2 :

Sous le dessin est inscrit :

Louis XVI avait mis le bonnet rouge, il avait crié Vive la Nation, il avait bu à la santé des sans-culottes, il avait affecté le plus grand calme, il avait dit hautement qu'il ne craindrait jamais, que jamais il n'aurait à craindre au milieu du peuple ; enfin, il avait semblé prendre une part personnelle à l'insurrection du 20 Juin. Eh bien ! Ce même Louis XVI a bravement attendu que ses concitoyens fussent rentrés dans leurs foyers pour leur faire une guerre occulte et exercer sa vengeance.

Source : Auteur anonyme, « *Nouveau Pacte de Louis XVI avec son Peuple le 20 juin 1792, l'an quatrième de la Liberté* », gravure et mezzo-tinto avec aquarelle, v. 1792, Paris, Musée Carnavalet.